



Monsieur Yann ORPIN
Entreprise CLEANING
48 avenue Georges Dupont
BP 113
59 373 Loos

Europe Ecologie Nord - Pas de Calais
212 rue Gambetta - 59000 Lille
Tél. 03 20 31 64 56
nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr

Lille, le 15 Février 2010

Objet : élections régionales 2010 – Réponse à votre sollicitation

Monsieur,

Dans le cadre de la Campagne des élections régionales de 2010, vous m'avez sollicité en tant que Tête de liste régionale Europe Ecologie Nord-Pas de Calais afin que je me prononce sur les liens des entreprises avec le développement durable au sens de leur responsabilité sociale, environnementale et sociétale. Je vous en remercie.

C'est avec la plus grande attention que j'ai complété votre questionnaire intitulé « Pour des entreprises responsables et un développement économique durable de notre région » que vous trouverez ci-joint.

A la lecture de celui-ci vous constaterez que la responsabilité sociale, environnementale et sociétale des entreprises est au cœur de notre projet économique pour la région Nord-Pas de Calais. C'est par l'intégration de cette responsabilité dans toutes les entreprises, associations et collectivités que nous pourrions transformer l'économie du Nord-Pas de Calais en changeant de modèle économique et en repensant la richesse.

Si Europe Ecologie Nord-Pas de Calais remporte les élections régionales de mars 2010, je m'engage avec mon équipe à tout mettre en œuvre pour partager et développer cette responsabilité à toute l'économie régionale. Ceci constitue un axe fort de la Priorité N°1 de notre programme intitulé « *Economie, santé, nature – Transformer nos vies* » dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

.../...

Je vous invite à consulter régulièrement notre site de campagne à l'adresse suivante : <http://nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr/>. Mon courrier en réponse, ainsi que votre questionnaire complété y seront publiés.

Vous remerciant une nouvelle fois pour votre initiative, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.

Jean-François CARON
*Tête de liste régionale
d'Europe Ecologie Nord-Pas de Calais*



ENQUETE Entrepreneurs d'avenir
Répondre directement à Monsieur Yann ORPIN
Mail : yorpin@yahoo.com
Tel. : 03.20.17.21.17
Par fax : 03.20.17.21.11
Par courrier : 48 avenue Georges Dupont - BP 113- 59373 LOOS Cedex

Réponse souhaitée avant le 15 février 2010

Nom : Caron.....Prénom : Jean-François

Mandat – fonction : Tête de liste Europe Ecologie Nord-Pas de Calais

Le Développement Durable, au sens de la Responsabilité sociétale, est-il un enjeu et une opportunité pour les PME ?

Question 1

La Responsabilité sociétale d'entreprise (Responsabilité économique, sociale et environnementale) est-elle, selon vous, un enjeu central de l'entreprise ?

- Oui** Non

Question 2

Selon vous, la Responsabilité sociétale d'entreprise (Responsabilité économique, sociale et environnementale) est-elle un facteur de création de valeurs pour le tissu économique des PME et génère-t-elle un nouveau type de croissance ?

- Oui** Non

En quoi ?

La Responsabilité sociétale d'entreprise réinterroge la création de richesse économique en intégrant la place de l'homme et l'impact sur l'environnement. De fait, elle développe de nouvelles valeurs ajoutées pour le tissu économique des PME régionales et génère un nouveau type de croissance où l'indicateur de suivi n'est plus économique au sens strict comme le PIB mais l'IDH (Indicateur de développement humain) et/ou l'empreinte écologique.

Question 3

Les PME ont-elles intérêt à s'investir dans des démarches de Responsabilité sociétale d'entreprise?

- Oui** Non

Les PME ont-elles les moyens et les ressources de s'investir dans des démarches de Responsabilité ?

- Oui** **Non**

Pourquoi ?

Oui et non : oui car investir ses moyens et ses ressources dans la Responsabilité sociétale des entreprises c'est investir dans le développement équilibré et pérenne de son entreprise : l'entreprise devrait de fait y consacrer des moyens et des ressources ; et non car pour beaucoup de PME cela correspond à une démarche inconnue à découvrir ou qui doit faire ses preuves avant de pouvoir l'investir : cela nécessite un accompagnement spécifique.

Comment peut se traduire le Développement Durable au sens de la Responsabilité sociétale au sein de nos entreprises ?

Question 4

Quels critères vous paraissent prioritaires dans la mise en pratique de l'approche de Responsabilité sociétale (Responsabilité économique, sociale et environnementale) au sein des entreprises ?

(Classer par ordre d'importance)

- Respecter les intérêts des clients
- Respecter les intérêts des fournisseurs
- 3 Préserver l'environnement**
- Agir loyalement sur les marchés
- 1 Valoriser le capital humain (formation)**
- 2 Favoriser le bien-être au travail**
- Garantir sa Responsabilité économique sur le territoire d'implantation
- 4 Respecter les droits fondamentaux de la personne**

- 5 Animer une gouvernance éthique et transparente**
- 6 Animer un management de la diversité et lutter contre la discrimination (respect du principe d'égalité des chances, mobilisation en faveur de l'intégration des personnes handicapées au sein de l'entreprise...)**
- Favoriser les échanges interpersonnels
- Autre :

Question 5

Les entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les entreprises du commerce équitable vous paraissent-elles répondre aux défis sociaux et sociétaux à relever ?

Oui

Non

Pourquoi ? oui bien sûr quand ces entreprises et associations intègrent l'ensemble des valeurs de l'ESS à savoir la gestion démocratique, l'égalité des membres, la primauté du projet sur le capital, le respect de l'environnement et bien sûr la responsabilité sociale.

Comment accompagner les PME dans leur appropriation du Développement Durable au sens de la Responsabilité sociétale ?

La région pourrait-elle accompagner les PME dans leur investissement en faveur du Développement Durable et de la Responsabilité sociétale ?

Question 6

La Responsabilité sociétale d'entreprise (dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales) est-elle selon vous un enjeu de développement économique et de compétitivité sur un territoire ?

Oui

Non

En quoi ?

La crise économique et financière que nous subissons conjuguée à une importante crise sociale et environnementale pointe les limites du système capitaliste et productiviste que nos sociétés dites modernes ont développé depuis plusieurs décennies pour construire leur richesse au dépend des hommes, des pays du sud et de notre environnement. De fait la Responsabilité sociétale des entreprises par ses dimensions économiques, sociales et environnementales répond aux enjeux d'un développement économique durable et ainsi de la robustesse, de la compétitivité du territoire.

Quel état des lieux dresseriez-vous en ce qui concerne l'appropriation du concept de Responsabilité sociétale d'entreprise (dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales) par les PME de votre région ?

Il y a de très bonnes expérimentations en région Nord – Pas de Calais, il est temps de passer à la vitesse supérieure, à la généralisation si nous voulons impacter réellement notre économie, notre société, notre région.

Question 7

Quels acteurs devraient, selon vous, porter ces enjeux au sein des territoires ?

Les Medef territoriaux

Les CGPME territoriales

Les réseaux d'entreprises (CJD, Réseau
Entreprendre)

Les Chambres consulaires

Les élus régionaux

Les élus nationaux

Autres : Si nous voulons généraliser la responsabilité sociétale des entreprises, nous devons mobiliser tous les acteurs des entreprises de tous secteurs et tous les élus républicains quelque soit leur niveau de représentativité.

Question 8

La Responsabilité sociétale des entreprises (dans ses diverses dimensions) doit-elle faire l'objet d'une stratégie régionale spécifique, afin d'encourager et aider les entreprises d'un territoire à s'investir dans cette nouvelle logique de croissance ?

Oui

Non

Si oui, comment la vision stratégique régionale pour favoriser la Responsabilité sociétale des entreprises devrait-elle selon vous se traduire ? (Signalez les deux ou trois outils les plus pertinents selon vous)

Par l'intermédiaire d'un schéma régional dédié à l'économie responsable

Dans le cadre du schéma régional de développement économique

Par l'intermédiaire d'un fonds dédié qui mutualiserait des moyens financiers pour favoriser l'investissement des PME sur le Développement Durable

Par l'intermédiaire d'une charte associant la région et les entreprises du territoire et encadrant leurs engagements en matière de Responsabilité sociétale

Par l'engagement des universités/grandes écoles à intégrer des modules de Responsabilité sociétale d'entreprise au sein de leurs programmes

Par le financement de formation à destination des dirigeants d'entreprises

Par un système de « récompense » des bonnes pratiques

Par la création de structures de dialogue et d'échanges de bonnes pratiques en termes de Responsabilité sociétale, au niveau des zones d'activités par exemple

Par le conditionnement des aides régionales aux engagements des entreprises en termes de Responsabilité sociétale d'entreprise (Responsabilité économique, sociale et environnementale)

Par le soutien de l'entrepreneuriat social

Par le soutien au commerce équitable

Par la mise en avant des entreprises à Responsabilité sociétale dans la communication de la région

Par l'attribution préférentielle des marchés publics aux entreprises à Responsabilité sociétale

Autres :

Votre région met-elle en œuvre des expérimentations et actions dans ce sens ? Lesquelles ?

Il existe en région un collectif régional développement durable et entreprises créé à l'initiative du Conseil régional et de la DREAL et animé par le CERDD afin d'établir une synergie entre les acteurs pour essayer au mieux le concept, les actions, les outils de développement durable en Nord-Pas de Calais. Ce collectif est constitué de : la Région, la DREAL, le Cerdd, la CCI Grand Lille, la CRCI, Alliances, le Centre des Jeunes Dirigeants, le Mouvement Français pour la Qualité, l'AFNOR, l'ARACT, d'autres CCI.

Il a pour objectif de créer des synergies entre les acteurs, de mutualiser leurs compétences afin de créer des outils communs pour amener le plus grand nombre d'entreprises régionales à s'investir dans le développement durable.

Les outils créés par ce collectif sont :

Une base de données www.initativesdd.org, premier portail d'information dédié aux initiatives développement durable des PME-PMI en Nord-Pas de Calais qui présente, fin 2008, soixante bonnes pratiques et témoignages d'entreprises régionales.

Un « quizz » qui permet à l'entreprise de se situer par rapport au développement durable, en une vingtaine de questions qui concernent ses salariés, ses clients, ses fournisseurs et sous traitants, ses rapports avec la société civile, sa responsabilité environnementale, sa stratégie et ses performances.

Une charte d'engagement développement durable que l'entreprise co-signe avec un membre du collectif régional développement durable et dans laquelle elle s'engage à agir sur 3 champs d'actions. Une évaluation annuelle portera sur les efforts réalisés par l'entreprise en faveur du développement durable et sur les résultats obtenus. Il s'agira de valider la progression de l'entreprise et le cas échéant de préciser les objectifs d'amélioration.

En parallèle de ce collectif, le Conseil régional soutient des acteurs dans les actions qu'ils mettent en oeuvre en direction des entreprises, de la phase d'information et de sensibilisation, à la phase d'engagement et d'accompagnement (clubs d'entreprises, ateliers thématiques, accompagnement collectif ou individuel d'entreprises dans la mise en oeuvre d'une stratégie globale DD...), jusqu'à la phase de reconnaissance et de valorisation des actions mises en oeuvre (trophées, témoignages...).

La Région inclus dans ses marchés publics des clauses sociales et/ou environnementales notamment pour les marchés de bois, les vêtements professionnels, de restauration... Il demeure cependant encore de nette marge d'amélioration en la matière.

Question 9

Le projet de loi Grenelle 2 propose d'élargir, à toutes les entreprises de plus de 500 salariés, l'obligation, fixée par la loi relative aux nouvelles régulations économiques, de présenter un bilan social et environnemental. En avalisant cette mesure, les sénateurs ont reconnu l'importance pour les entreprises, d'une dynamique d'information sur leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Etes-vous au courant de cette mesure ?

Oui

Non

Qu'en pensez-vous ?

Cela va dans le bon, encore faut-il développer des mesures d'accompagnement complémentaire des entreprises en ce sens. Sachez que les élus Verts du Conseil régional ont anticipé la loi Grenelle 2 en initiant et en portant ce bilan pour l'Institution régionale. Ainsi en juin 2009, nous avons présenté en séance plénière le premier rapport annuel de développement durable des services du Conseil régional Nord – Pas de Calais pour l'année 2008. C'est une première nationale pour une collectivité locale que nous avons partagé avec la Région Aquitaine.

Question 10

Pouvez-vous citer des entreprises de votre région qui vous paraissent exemplaires en matière de Responsabilité sociétale, sociale et environnementale ? Pourquoi, selon vous ?

Plus de 80 entreprises de la région sont exemplaires en matière de Responsabilité sociétale, sociale et environnementale. Parmi celles-ci, je vous détaille plus spécifiquement 3 d'entre elles :

Pochéco à Forest dur Marque : entreprise de production d'enveloppe familiale, leader de son marché qui a su concilier épanouissement de ses salariés, écologie et productivité et compétitivité économique. Elle a entraîné dans sa démarche fournisseurs, prestataires et clients. Elle aborde maintenant les aspects sociétaux souhaitant s'investir dans le Plan Forêt régional.

Scierie et Palettes du Littoral à Audruicq : entreprise coopérative de l'ESS qui tout en étant leader de son activité en région privilégie des salariés en insertion, innove dans l'éco-construction performante collective et sociale en bois et s'investit dans la gestion durable de la filière forêt-bois notamment pour préserver la biodiversité.

Et bien sûr votre entreprise **Cleaning à Loos** : entreprise en plein essor qui se caractérise dans la diversité dans la politique emploi (plus de 50 ans, jeunes, diversité, personnes souffrant d'un handicap...) et de la gestion des ressources humaines (accompagnement des salariés à l'extérieur de l'entreprise), dans la volonté de l'usage de technique et produits écologiques

Quelles nouvelles attentes des donneurs d'ordres ?

La réforme des marchés publics a établi les prémisses de la conjugaison du développement durable et des procédures de concurrence. Il est désormais autorisé d'intégrer dans un marché public des considérations à caractère social ou environnemental, à certaines conditions.

Question 11

Etes-vous favorables à l'intégration « contraignante » d'éléments de discrimination fondés sur la Responsabilité sociale des entreprises dans les marchés publics, pour impulser de nouveaux comportements ?

Oui

Non

Les directions achats des entreprises doivent-elles, selon vous, prêter attention, dans leur choix de prestataires ou de fournisseurs, à des considérations d'ordre social et/ou environnemental ?

Oui

Non

Sur quels niveaux et critères de responsabilités les normes d'achat devraient-elles porter ?

(Classer par ordre d'importance)

1/Les engagements sociaux (handicap, parité Diversité Politique d'insertion, formation...)

2/Les engagements environnementaux

3/La possession de labels, de certification, de notation (ISO 26 000, label diversité, LUCIE, 14001, ...)

4/Les engagements sociétaux (soutien aux associations, mécénat, ...)

Autre :

Question 12

En tant qu'élu, quels seraient vos engagements prioritaires sur ces enjeux relatifs à la Responsabilité sociale des entreprises, dans ses diverses dimensions ?

Pour répondre à votre question je m'appuie sur notre programme Europe Ecologie Nord-Pas de Calais pour les régionales :

Proposition 1 « Soutien à l'économie sociale et solidaire » de l'axe 4 « Développer les activités du lien et de l'humain, encourager une économie sociale et solidaire » de la priorité 1 « Transformer l'économie du Nord – Pas de Calais » page 10 de notre programme : « Les formes mêmes de l'économie sociale et solidaire (coopérative, sociétés coopérative d'intérêt collectif, etc.) sont porteuses d'une conception de la richesse autre que celle d'une économie obnubilée par le profit. Ce tiers secteur représente aujourd'hui plus de 137 000 emplois dans le Nord-Pas de Calais. Accompagnement des porteurs de projets, aides à la création d'emplois, soutien à l'investissement, prise de participation aux sociétés de capital risque solidaire, la Région poursuivra la politique des élus Verts de soutien à l'économie sociale et solidaire. »

Proposition 3 « Eco-conditionnalité » de l'axe 4 « Développer les activités du lien et de l'humain, encourager une économie sociale et solidaire » de la priorité 1 « Transformer l'économie du Nord – Pas de Calais » page 11 de notre programme : « Les aides régionales seront attribuées pour développer ces services selon des critères favorisant les biens communs : qualité des emplois, critères environnementaux, effet sur la santé ».

Page 11 également de notre programme « Arrêter de faire plus, faire mieux : réorienter les aides publiques pour un autre développement : ...Les politiques publiques doivent permettre de mieux intégrer au cœur de la valeur ajoutée, et donc de la performance des entreprises, les « biens communs » que sont la santé, la qualité de vie, le respect de l'environnement, l'économie des ressources naturelles, la sécurisation des parcours professionnels. Car, ce faisant, on construit une compétitivité, une performance basée sur des éléments plus durables et au service de la société, ce qui est le sens et la fonction de l'économie qui doit remettre l'homme au cœur de ces objectifs. Renforcer l'entreprise en améliorant la société...La Région va donc construire pour elle-même et ses partenaires, ce modèle d'action publique efficace, qui permet de viser le mieux recherché. C'est une action publique plus transversale dans son approche des problèmes, plus partenariale dans l'ébauche des solutions, plus globale dans le spectre des finalités visées, qui mise sur l'intelligence collective pour mettre en œuvre les meilleurs pratiques et re-coordonner les acteurs. L'idée est de sortir des aides directes aux entreprises et leurs lots d'effets pervers et mener de véritables opérations de développement. »

LE RESEAU DES ENTREPRENEURS D'AVENIR VOUS REMERCIE D'AVOIR REPONDU A CETTE ENQUÊTE
